LE LAI

DES

DEUX-AMANTS

LÉGENDE NEUSTRIENNE DE MARIE DE FRANCE

COMMENTAIRE ET ADAPTATION

DE

A.-L. DURDAN

MACON

PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

—

1907

ECOLE DES CHARTES BIBLIOTHÈQUE

Document

0000005381395

PRÉFACE

Le moyen-âge fut brillamment poétisé par les fiers Troubadours et Trouvères qui exaltèrent à l'envi les hauts faits de leur époque et chantèrent les légendes qu'ils tenaient, pour la plupart, des bardes armoricains.

N'ayant à nous occuper ici que de notre beau pays normand, nous ne parlerons point des Troubadours qui, s'exprimant en langue d'oc, s'occupaient spécialement du Midi.

Les jongleurs, étant des comédiens à la solde des seigneurs, nous paraissent trop partiaux pour que nous puissions faire fonds sur leur récits, qui étaient dénaturés, le plus souvent, et plagiés sur les œuvres des Trouvères.

Nous ne retiendrons que les Trouvères, ces distingués champions de la langue d'oil, gens de haute culture, nobles ou clercs en général et historiens fidèles des principaux événements de leur temps.

Dans la brillante pléiade des Trouvères des XIIe et XIIIe siècles une place à part doit être faite à une femme, célèbre par la distinction de sa langue, la pureté de ses vers et la hauteur de ses inspirations : Marie de France !

Malheureusement, sa modestie est telle, qu'elle prend

soin de nous cacher tout ce qui pourrait dévoiler son nom, son rang, sa naissance :

Al finement de cest écrit
Me nomerei par remembrance
Marie ai nom, si suis de France.

Voilà tout ce qu'elle nous dit d'elle.

On suppose que Marie était de naissance illustre, car elle avait l'esprit très-cultivé, comme le prouvent ses ouvrages. Elle savait plusieurs langues: le français, l'anglais, le latin, le gallois et le breton.

La possession de ces différentes langues indique chez cette femme une éducation soignée, qui seule pouvait être acquise, à cette époque, dans un milieu de haute distinction.

Du reste, si nous pouvions avoir un doute, à cet égard, il serait vite levé de ce fait que toutes ses dédicaces sont destinées au Roi, à des princes et à de grands seigneurs.

Ses ouvrages étaient très recherchés des châtelaines, qui se les faisaient lire aux longues veillées d'hiver, par leurs pages, dans leurs châteaux aux épais murs crénelés.

Les chroniqueurs nous apprennent que les *scriptores* ou copistes étaient surchargés de demandes des œuvres manuscrites de Marie.

Toute la noblesse protégeait la publication de ses poésies et s'en arrachait les volumes à grands frais.

Les manuscrits de Marie sont gardés soigneusement au British Museum. C'est là qu'il nous a été donné de les consulter avec une émotion indicible, lors de l'un de nos récents voyages à Londres.

Ses vers, qu'il ne faut pas vouloir comparer à ceux de notre époque, sont très beaux. Les règles de la versifi-

cation n'étaient pas aussi sévères que celles d'aujourd'hui. Malgré cette différence, on sent à chaque instant l'effort de l'auteur à vouloir faire toujours mieux, témoins ces deux vers :

Ki de bone mateire traite
Mult li pèse si bien n'est faite.

Le premier volume des vers de Marie est composé d'une série de lais au nombre de quatorze, relatant les faits saillants et les grandes aventures des preux chevaliers.

Ils sont écrits dans le goût de l'époque et se terminent toujours par un dénouement merveilleux.

Voici la nomenclature de ces lais :

Lai de Guiguemer fils d'Oridial sire de Léon,	888 vers
— de Quitan sire des Nantois	312 —
— du Fresne chevalier breton	518 —
— de Bisclaveret changé en loup garou	318 —
— de Lanval chevalier de la Table Ronde	640 —
— des Deux-Amants, en Neustrie	238 —
— d'Ywenec fils de Murdumarec	562 —
— du Laustic ou Rossignolet (Night-ingal)	160 —
— de Milun chevalier gallois	536 —
— du Chaitivel chevalier Nantois	240 —
— du Chèvrefeuille ou Goatleaf (Tristan et Iseut)	118 —
— d'Elidus chevalier bas-breton	1152 —
— de Graelent le Mor (le héros)	732 —
— de l'Epine ou du Gué	404 —

Le second volume contient cent quatre fabliaux d'Ésope traduits du grec en anglais par Henri Ier.

Parmi les auteurs qui se sont occupés de cette si poétique figure, il convient de citer M. de la Rue [1].

1. De la Rue, *Bardes, jongleurs et trouvères Normands et Anglo-Normands*, t. III, p. 61 à 100. Caen, Mancel, éditeur, 1834.

Ecoutons ce qu'il dit d'elle : « Marie attache ses lecteurs « par le fond de ses histoires, par l'intérêt qu'elle sait y « répandre et par le style simple et naïf avec lequel elle « raconte. Malgré sa narration coulante et rapide, rien « n'est oublié dans ses détails, rien ne lui échappe dans « ses portraits. Elle n'avait pas seulement le goût délicat, « elle avait encore une âme sensible. On voit qu'elle ne « cherche qu'à attendrir ses lecteurs. Aussi va-t-elle « toujours à l'âme, l'attendrit ou la consterne. »

Après un tel éloge nous ne pouvons ajouter rien d'utile à la réputation de Marie,

Quelques auteurs ont contesté qu'elle ait pu compulser les ouvrages des bardes bretons, Mais la Normandie qui était la Neustrie faisait partie de la ligue armorique ou des onze cités. Alors, quoi d'étonnant qu'elle ait pu recueillir, de son temps, dans ce pays, les récits des célèbres bardes armoricains et qu'elle ait pu en consulter les écrits.

Elle nous dit elle-même qu'elle a pris beaucoup de ses sujets dans les récits des bardes bretons, qu'elle les ait lus ou qu'on lui en ait raconté plusieurs ;

Plusors en ai oïï conter
Nes voil laisser ne oblier
Plusors me l'ont conté et dit
Et jeo l'ai trové en escrit.

Nous allons plus loin traiter le sujet du lai des deux amants dont Marie a entendu, à Pitres même, raconter l'aventure et nous dit que :

Li Bretuns en firent un lai.

Il est donc inutile de s'arrêter à ceux qui contestent de pareilles vraisemblances.

On n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle vivait Marie de France. Les uns la font vivre au XIIe siècle avec Henri II Plantagenet, les autres au XIIIe avec Henri III son petit-fils.

Nous allons essayer d'éclaircir cet imbroglio et de fixer définitivement la véritable époque dans laquelle Marie écrivit ses admirables vers.

M. de Roquefort, qui publia tous les vers de Marie et les traduisit en prose, croit qu'elle vivait à la cour d'Henri III, s'appuyant sur de la Rue.

MM. Fauchet et Pasquier affirment qu'elle vivait à la fin du XIIIe siècle, sans nous dire sur quoi ils étayent leur affirmation.

M. Le Grand d'Aussy, s'inspirant de ce fait que Marie dédie de ses fabliaux à un comte Guillaume, en infère que ce personnage devait être un seigneur français, Guillaume de Dampierre, contemporain d'Henri II. Mais ce gentilhomme n'était pas comte quoiqu'il eût épousé Marguerite de Flandre; cette dernière n'ayant hérité du comté de Flandre que trois ans après la mort de son mari. M. Fallue, de l'Académie de Rouen, penche pour Marie sous Henri II, sans dire pourquoi.

M. Le Prevost, l'historien de l'Eure, croit que c'est sous Henri III que vivait Marie, sans expliquer son opinion.

Enfin M. de la Rue, dans l'ouvrage précité, dit que Marie était contemporaine d'Henri III, parce que seul ce prince eut un règne assez paisible pour s'occuper de littérature, l'époque d'Henri II ayant été orageuse.

La raison, si c'en est une, est vraiment par trop faible, d'autant que cet auteur convient que la dédicace au comte Guillaume s'adresse à Guillaume Longsword [1], fils naturel

1. Longsword ou Longue-Épée.

d'Henri II et de la belle Rosemonde Clifford. Mais il mourut en 1226.

Quant à nous, nous croyons que Marie de France vivait certainement sous Henri II:

1° Parce que les manuscrits du British Museum sont de la fin du XIIe siècle et commencement du XIIIe.

2° Que le Roi Henri. II n'était pas si ennemi des belles lettres qu'on voudrait nous le faire croire, puisqu'il avait fait donner à ses fils une éducation très-littéraire et qu'il s'entourait lui-même de gens très-instruits, tels que: Thomas Becket, Roger de Howden, Benoit de Peterborough, Daniel Churche, Benoît de Sainte-More, etc., etc.

3° Qu'une dédicace adressée à un prince charmant et poétique, fils du Roi, est bien faite pour Richard Cœur-de-Lion qui composa avec son jongleur Blondel, et non Blondel de Nesle, comme on l'a dit à tort, des chants et des vers dont la renommée est venue jusqu'à nous.

4° Que la dédicace au comte Guillaume s'adresse bien à Guillaume Longsword créé comte de Salisbury et de Romare par son demi-frère le roi Richard Cœur-de-Lion. Marie l'appelle : fleur de chevalerie, l'homme le plus vaillant de son royaume. Ces appellations coïncident fort bien avec la noblesse et la vaillance de ce prince.

Mais où l'erreur de M. de la Rue est grande, c'est lorsqu'il fait ce personnage contemporain d'Henri III. Guillaume Longsword, frère naturel de Richard, créé comte par celui-ci, mourut en 1226, âgé de plus de 60 ans, il n'aurait passé que quelques années sous Henri III, fils de Jean-sans-Terre. C'est plutôt dans sa jeunesse qu'il s'occupa des lettres.

Nous croyons avoir étayé assez solidement notre opinion pour qu'il ne subsiste aucun doute dans l'esprit de nos lecteurs. Il nous reste encore à parler de Denys

Pyramus, trouvère de la fin du XIIIe siècle, qui fait de Marie et de ses œuvres un éloge très-pompeux, nous ajouterons trop pompeux pour être contemporain. Il en parle comme d'un confrère dont on n'a plus rien à craindre et cela ne prouve pas que Marie vivait en même temps que lui.

Nous nous résumerons par l'affirmation que Marie de France vivait à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle, et nous terminerons en disant : qu'elle ait vécu dans l'un ou l'autre siècle, elle n'en reste pas moins la grande figure des poètes de son temps, l'emblème de la modestie, l'idéal de la grâce, et la femme distinguée écrivant pour la gloire et la postérité ; insouciante des profits qu'elle pouvait tirer de son immense talent.

Quel exemple pour beaucoup de nos contemporains !

LE LAI DES DEUX-AMANTS

COMMENTAIRE

La légende des Deux-Amants des Bardes armoricains recueillie et mise en vers par Marie de France, dans un de ses lais les plus gracieux, a donné lieu à de nombreuses interprétations.

Ces différences, dans la manière de concevoir une œuvre initiale, suivant l'érudition et le tempérament de chaque auteur, ont causé des altérations regrettables, et ont fait de la légende la plus charmante que nous ait légué le moyen-âge, ce qu'elle est devenue aujourd'hui, dans nos campagnes : un vulgaire conte d'une banalité désespérante.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est indispensable de spécifier ce que signifie le mot : lai.

Les Bardes Gaulois, lors de l'invasion des Gaules par Jules-César, s'enfuirent au fond de l'Armorique, dans la partie appelée : Basse-Bretagne. Cette contrée, barbare et sauvage, n'eut jamais, dans ces moments, beaucoup de relations avec le reste du pays.

Lorsque les Romains se furent établis définitivement dans leurs conquêtes, les bardes revinrent peu à peu et chantèrent les légendes fantastiques qu'ils avaient tirées des auteurs grecs en les transformant au profit de leurs héros et donnèrent à ces chants le nom de lais, c'est-à-dire poésies

destinées à être chantées avec la harpe ou rote, et plus tard, vers Charlemagne, avec la vielle ou viole. Ils se répandirent dans la seconde Lyonnaise, province romaine située entre la Loire et le Rhin. La partie nommée aujourd'hui Normandie s'appelait Neustrie et dépendait de la ligue armorique ou des onze cités.

Lorsque les barbares du Nord envahirent à leur tour ce pays, ils adoptèrent les chants des bardes et se firent suivre de ces chanteurs que, dans leurs idiomes, ils nommaient : Scalds.

A ce moment, le latin était la langue écrite officielle, celle des belles-lettres et de l'Administration; mais le langage parlé était dans la plus grande confusion. On parlait le bas-latin ou roman, le francique avec quelques mots grecs mélangés au celtique.

Les chants épiques ou lais reçurent les noms suivants selon le peuple qui s'en servait :

Leige en Danois	Liod en Norwégien
Leudus en Bas latin	Liott en Islandais
Leid en Teuton	Lai en Armoricain ou
Leod en Anglo-saxon	Celtique.

La dernière appellation resta et fut adoptée aux siècles suivants, même pour des pièces en vers ou des récits en prose. Mais, à l'époque qui nous occupe, au moyen-âge du IXe au XIVe siècle, le lai resta une pièce de vers contant une légende merveilleuse destinée à être chantée. Il est cependant très-important de ne pas confondre les lais avec les servantois qui étaient des récits de guerre ou sortes de chroniques militaires. Les jongleurs s'en emparèrent et les chantèrent dans les châteaux où ils donnaient leurs représentations. Cela occasionna maintes

fois des confusions avec les lais. Les véritables lais n'étaient composés que par les Troubadours pour le Midi et les Trouvères pour le Nord [1]. Ces personnages étaient très-instruits : grands seigneurs, clercs, cadets de famille ou parfois dignitaires de l'Eglise comme Henri d'Andeli. Ils écrivaient leurs légendes dans les grandes villes à milieux littéraires et les publiaient en manuscrits enluminés.

Les jongleurs étaient des sortes de bouffons salariés, parfois nomades, qui chantaient et récitaient de mémoire ; ils ne jouissaient, du reste, d'aucune considération mondaine. A l'époque des croisades, ils furent pour les châtelaines, restées seules en leurs forteresses, une distraction comparable à celles des saltimbanques nomades, l'hiver, au fond de nos campagnes modernes. C'est de leur société que sortirent plus tard les bouffons ou fols.

A la cour de Charles-le-Chauve, il était un jongleur irlandais nommé Scot. Un jour qu'attablé seul avec le Roi, il venait de lancer quelqu'impertinence, celui-ci lui dit : Quelle distance sépare Scot d'un sot ?

La table, répondit-il [2].

Le Roi se fâcha et Scot fut éloigné de la cour. Cette anecdote indique nettement la différence d'esprit qui existait entre les Trouvères et les Jongleurs.

Avant de commencer les commentaires du lai des Deux-Amants de Marie de France, voyons comment les différents auteurs, qui ont traité du sujet, présentèrent cette légende.

Duval de Sanadon ou Duval-Sanadon l'anti-esclavagiste, enfant de Rouen, publia dans cette ville en 1811 un

1. Les Troubadours et les Trouvères succédèrent aux Bardes et écrivirent leurs récits.

2. Abbé Vidieu, Thèse, Hincmar de Reims, Paris, 1875, Larose, éditeur.

ouvrage en vers intitulé : *Hommage de la Neustrie à Pierre Corneille.* On nous dit qu'il ajouta à la fin du volume quelques vers sur les Deux-Amants. Nous n'avons pu retrouver cette publication. Mais nous savons que la légende disait que l'écuyer d'un seigneur du voisinage, devenu amoureux de la fille de son maître, osa la lui demander pour femme.

Le seigneur posa comme condition que, pour l'obtenir, il fallait la porter en haut du Mont sans se reposer.

Le jeune homme tenta l'aventure et, arrivé sur le Mont, tomba expirant. La jeune fille se tua de désespoir sur le corps de son amant, et le père, regrettant son acte impitoyable, fonda une abbaye et érigea un tombeau à leurs mémoires.

Ducis, poète tragique, successeur de Voltaire à l'Académie, ayant fait un séjour en 1812 à Fontaine-Guérard dans la vallée d'Andelle, chez Mr Guéroult, propriétaire de ce domaine et du château des Deux-Amants, fut l'objet, chez son hôte, d'une réception charmante où il dut faire briller avec éclat ses dons naturels d'esprit le plus délicat.

Les dames de la maison : Mme Guéroult et sa sœur Mme Hauguet, lui contèrent la légende ainsi qu'elles l'avaient entendu raconter dans le pays et ajoutèrent quelques détails sur le domaine et la côte des Deux-Amants.

Revenu chez lui, Ducis, par reconnaissance pour ses hôtes, se crut obligé ou fut sollicité, dit-on, de faire des vers sur ce sujet. Il publia en 1813 une poésie précédée d'une notice en prose, sur les Deux-Amants, dont le fonds lui avait été fourni par les dames de Fontaine-Guérard, d'après Darnaud, de Sainte-Foix et Mme de Genlis. Le lecteur peut apprécier, d'après cette citation, ce que

pouvait être une œuvre, ainsi composée, dans un milieu inféodé au romantisme par un auteur qui en était teinté lui-même, et comprendre que la partie historique, quoiqu'un peu légendaire, ait été sacrifiée.

L'envoi est adressé à Mme Hauguet et débute ainsi :

Fille aimable de la Neustrie.

Et plus loin :

Vour l'avez désiré, ma Muse s'en fait gloire,
Puissé-je consacrer au Temple de Mémoire
La Côte de vos deux amants.

Nous arrivons à la légende dont les vers sont incontestablement d'un maître, mais la légende elle-même est bien malmenée.

Pour Ducis, le seigneur baron de Pont-Saint-Pierre, lieutenant de Charlemagne, avait une fille fort belle nommée Caliste, qui était aimée d'un domestique de son père, un valet!

Un jour qu'à la chasse, la jeune fille isolée rêvait sur son palefroi à la bonne mine d'Edmond (le valet), un énorme sanglier, furieux, se précipita sur elle. Edmond qui se trouvait là, *par hasard*, vola à son secours armé d'une longue pique, tua la bête et délivra son amante. Ce jeune amoureux, qui avait toutes les vertus, était soutien de sa mère, veuve et infirme ; il lui dévoila le secret qui le minait.

La vieille, alarmée par les souffrances de son enfant, lui conseilla de faire sa demande hardiment au seigneur dont il avait sauvé la fille.

Celui-ci entra d'abord dans une violente colère, puis se ravisant :

Les vers de ce passage sont à citer tant le romantisme en déborde.

Malgré moi, ton amour m'intéresse;
J'estime ta valeur, j'aime à voir ta jeunesse,
Ta figure me plaît, que sais-je enfin? dans toi
J'admire avec plaisir ton courage et ta foi.
L'amour surtout aspire à vaincre les obstacles
Et de tous temps, dit-on, enfanta des miracles.
En faveur de ma fille, oui, je pourrais céder.
Mais apprends à quel prix je veux te l'accorder
Est-il vrai? — Le voici, sur cette côte aride
Tu vois de ce chemin l'escarpement rapide,
Oui, sans aucun repos, oui, si d'un même pas
Tu peux jusqu'au sommet la porter dans tes bras
Ma fille est ta conquête et ma main te la donne,
Que le château l'approuve et que la cloche sonne,
Je ne chercherai pas à te la contester.
J'ai dit, voilà ma loi, tu peux te consulter.

Edmond, joyeux, cherche Caliste et séance tenante l'emporte sur le Mont. Après bien des efforts, il arrive enfin en haut où il expire dans les bras de Caliste expirante elle-même de douleur.

Un vieil ermite qui les suivait dit au baron en montrant les Amants:

C'est là, dit-il, qu'Edmond la dépose vivante,
Là qu'expira l'amant, là qu'expira l'amante.

Le baron, fou de douleur, leur fit faire un tombeau à Fontaine-Guérard.

Ducis commet beaucoup d'erreurs, mais il n'est pas responsable, il fut mal renseigné et son œuvre, basée sur des on-dit, n'est qu'une fantaisie. La légende de Marie parle d'un roi des Pistréïns dont la fille fut aimée du fils d'un comte du voisinage. Or, Charlemagne ne vint jamais à Pitres, qui, ville romaine, ne fut visitée de son temps que par ses *missi dominici*. Quant au baron de Pont-Saint-

Pierre? Le château fort de ce lieu ne fut érigé en baronnie qu'au xve siècle!

Que reste-t-il de la légende de Ducis?

Rien, qu'une élégie en beaux vers.

De Roquefort, en 1832, traduisit en prose le lai des Deux-Amants de Marie de France.

Les vers anciens traduits en prose perdent énormément de leur valeur. Nous ne pouvons que regretter cette traduction, malgré le grand talent du traducteur, qui fait d'une légende charmante et poétique un récit dont la prose est le pâle reflet des vers.

En 1849, Le Prevost, dans *Notes pour servir à la topographie de l'Eure*, à l'article Amfreville-sous-les-Monts, signale la légende de Marie de France, la tient pour seule authentique, les autres *ayant donné lieu à un grand nombre de conjectures et de récits contradictoires*. Il ajoute que Marie a tiré des légendes bretonnes un de ses lais les plus gracieux.

En 1850, l'Ermite en Normandie, sous les signatures de MM. de Jouy et Lefebvre Duruflé, publia en prose une légende des Deux-Amants qui met aux prises un seigneur et un berger amoureux de sa fille, ce n'est déjà plus le valet, c'est le serf! Récit incolore et sans valeur aucune, en ce qui touche la légende.

En 1851, de Fallue, dans son histoire de Radepont, publia en prose un récit des deux amants :

A la fin du xiie siècle, un seigneur de Cantelou, homme méchant et cruel, suivit Richard Cœur-de-Lion à la croisade, laissant dans son château sa femme et sa fille Mathilde. Une parente de Mme de Cantelou, Alix de Bonnemare, veuve, avait un fils Raoul qui s'éprit des charmes de sa cousine.

La mère de Mathilde mourut, celle-ci fut recueillie par

Alix de Bonnemare dans son château voisin, et les deux jeunes gens vécurent l'un près de l'autre, sans se douter de leur amour grandissant.

Au bout de trois ans, le seigneur de Cantelou revint dans ses terres et sembla oublier sa fille qu'il ne réclama point. Un jour qu'il chevauchait avec un de ses compagnons de croisade, il passa à Bonnemare et vit sa fille sans lui témoigner la moindre tendresse. Son compagnon, frappé de sa beauté, demanda sa main qui lui fut accordée. Le seigneur ordonna qu'elle revînt sur-le-champ à Cantelou. Mathilde, informée du projet, résista à son père, voulant garder sa foi à Raoul, et fut enfermée au couvent de Fontaine-Guérard.

Le chevalier, ennuyé du refus de Mathilde, partit un jour et on ne le revit plus.

Le seigneur de Cantelou, blessé à la chasse, fut sauvé par Raoul. Ayant deviné l'amour des deux enfants, il manda son sauveur et lui dit que pour obtenir Mathilde, il doit la porter, *en courant*, sans s'arrêter, en haut du Mont. L'amant accepte et sur-le-champ emporte sa chère amante, gravit le Mont où il meurt en arrivant. Mathilde le prend dans ses bras et se précipite avec lui du haut de la montagne.

Le misérable seigneur fit faire, là haut, un tombeau où il réunit les deux corps et fonda un monastère dont il fut le premier prieur.

En 1874, Ch. Jobey publia une brochure « *Entre Gisors et Pont-de-l'Arche* », dans laquelle il raconta en prose la légende des Deux-Amants :

Un puissant seigneur de Pîtres avait une fille d'une grande beauté, qui se laissa aimer par un jeune écuyer de son père. Celui-ci, furieux, posa comme condition l'ascension du Mont à l'endroit le plus rapide, le jeune homme devant porter la jeune fille jusqu'en haut sans se reposer.

Il expire en arrivant et la pauvrette meurt de désespoir sur le corps de son amant.

Le père bourrelé de remords fit faire un tombeau magnifique et fonda un monastère d'hommes et de femmes qui devaient veiller nuit et jour la sépulture.

Ce récit est celui qui se rapproche le plus de la vraie légende.

Le même auteur cite ces vers anciens que nous reproduisons à titre documentaire, l'anonymat le plus sévère planant sur leur origine :

Jeune mignon de mince souche,
Varlet de cueur, simple escuyer,
Dist le seygneur d'un ayr farouche,
D'un ton tranchant comme l'acier,
Si tu veulx l'avoir pour compaigne
Au risque d'y laisser tes os?
Te faulx gravyr ceste montaigne
Avec ma fille sur ton dos.

Nous arrêtons ici nos citations pour abréger.

En résumé toutes ces œuvres publiées en prose ou en vers ne conservent du lai original que le fait de l'ascension, la mort des deux amants et la fondation d'un monastère.

Mais pourquoi les auteurs se sont-ils acharnés à vouloir faire du jeune héros : un valet, un écuyer, un serf, un domestique ou un jeune homme à figure quelconque ?

Nous croyons pouvoir le dire.

Dans sa légende, Marie donne à ses héros des appellations diverses : tantôt la jeune fille est damoiselle, jouvencelle, bachelette, meschine, etc.; tantôt le jeune homme est jouvenceau, damoiseau, damiséas et vallez.

De ce dernier nom on a traduit : valet, écuyer et domestique. Au IXe siècle, époque exacte de la légende, comme nous allons le démontrer, le mot vallez était employé

comme synonyme de servant de sa dame, son ami dévoué. Le varlet domestique ne fut pris dans ce sens qu'au XIIIe siècle, au moment des croisades et des tournois, où l'ancien vallez devint le chevalier de sa dame et porta ses couleurs.

La cause de l'erreur de tous ceux qui ont écrit sur ce sujet réside dans la négligence qu'ils ont mise à rechercher l'époque exacte où se passait le sujet qu'ils voulaient traiter. Ils ont oublié que la transformation des termes est parfois énorme dans la succession des siècles.

Voilà pourquoi ils ont fait d'un jeune seigneur charmant et sympathique un domestique vaniteux, et du Roi, le père, un être vindicatif et cruel.

Toute autre est la légende de Marie de France. Tour à tour naïve et tendre, passionnée et charmante, la touchante aventure qui met en scène : un roi, sa fille et le fils d'un seigneur de la cour, n'atteint jamais la cruauté ; elle est malheureuse, non cruelle.

Dès le début, l'auteur nous prévient que va être narrée une légende dont les Bretons ont fait un lai.

Cela se passe en Neustrie, *que nous appelons Normandie*, où il existe un mont merveilleusement grand.

Nous donnons de ce mont un dessin conçu d'après les textes anciens consultés par nous (fig. 1).

Un roi qui était sire de Pistreïs [1] fit construire une cité qui existe encore avec ses maisons, l'appela Pistres et les habitants Pistréïns.

Nous allons maintenant analyser la légende de Marie afin de lui assigner sa contemporanéité avec le règne de Charles-le-Chauve, qui reste le seul monarque ayant résidé à Pitres.

1. Pays de Pitres.

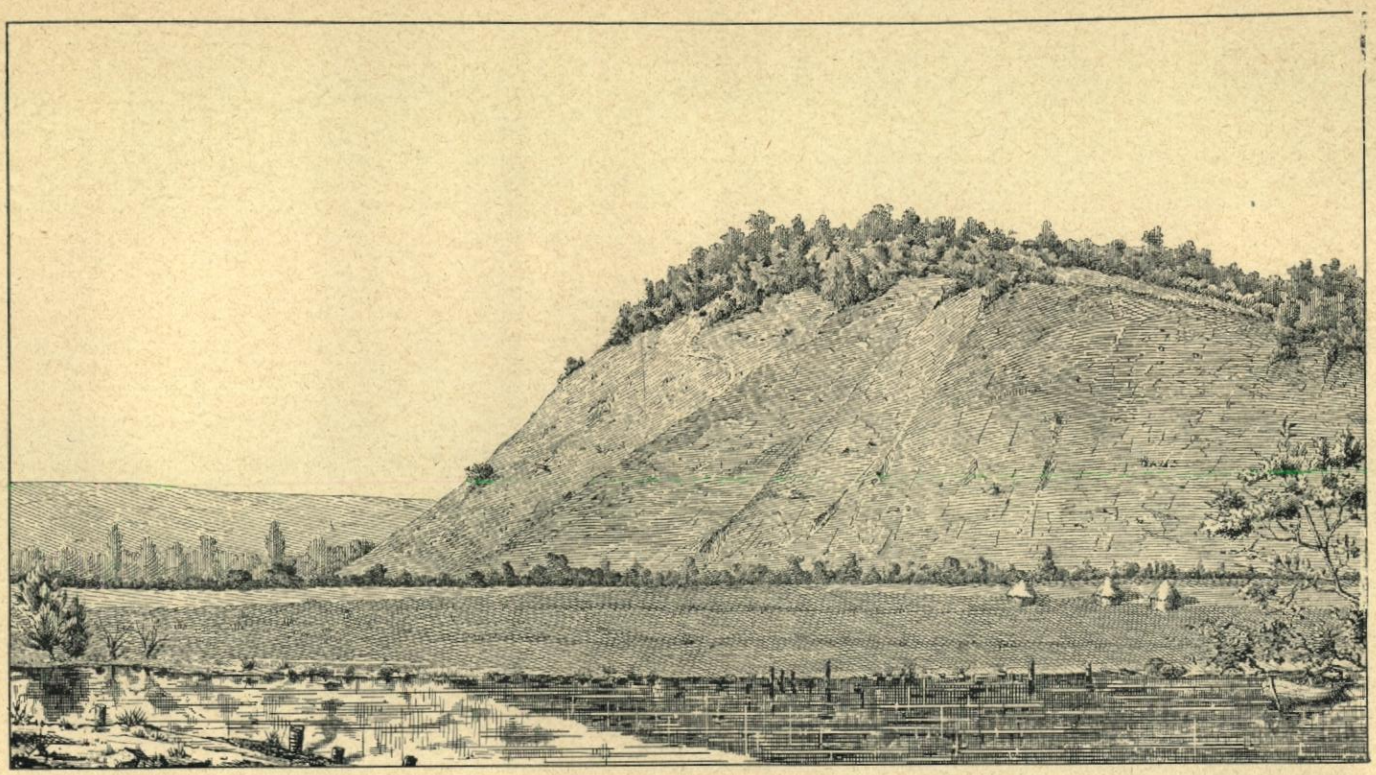

Figure 1. — Le Mont des Deux-Amants aux temps de la légende.

Ce Roi, instruit par la dure expérience, ne voulant pas voir se renouveler les désastres de Jenfosse et de l'île d'Oscelle [1], près Bonnières, et non d'Oissel comme il a été dit par erreur, fit construire en Pistreïs d'énormes ouvrages de défense, contre les pirates du Nord qui envahissaient la France, en remontant les fleuves avec leurs barques. Dirigeant lui-même les travaux, le Roi fit réquisitionner tous les habitants de la contrée qui amenèrent leurs chariots et bêtes de trait pour le transport des matériaux. La tête de l'ouvrage était un pont fait de pierres et de pièces de bois, nommé *Pons arcis mæ* [2]: « Pont de ma forteresse, » d'où l'on fit plus tard Pont-de-l'Arche. Les lignes de défense se continuaient sur les deux rives de la Seine ou Sequana ; sur la droite elles couvraient : *Arx* le Fort, *Ingovilla* Igoville, *Aliziacum* Alizay, *Manérium* le Manoir, *Andella fluvium* l'Andelle, *Pistis* Pitres, et *Rommeliacum* Romilly ; sur la gauche : *Uggade* Pont-de-l'Arche et sa forêt, *Hasdans* les Damps, *Leriacum* Léry, *Itta fluvium* l'Eure et *Posas* Poses.

Charles-le-Chauve se fit construire un palais magnifique [3] sur la rive droite de la Seine près de Manerium.

La carte que nous publions ici permettra au lecteur de se faire une idée de la topographie du pays de Pitres à cette époque (fig. 2).

Elle indique en même temps les endroits cités dans la légende, en noms anciens et modernes, afin d'éclaircir les doutes qui pourraient subsister.

De 861 à 869, le Roi habita son palais pour surveiller lui-même les travaux entrepris.

1. J. Lair, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *Les Normands dans l'île d'Oscelle*, Pontoise, 1897.

2. Charpillon, *Dictionnaire de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, éditeur, 1873

3. Dom Bouquet, t. VIII : Caroli Calvi Pistæ palatium regium ad Sequanam.

Pitres était déjà une ancienne ville romaine importante, elle est citée dans J. César.

Elle devint en 525 une forteresse mérovingienne.

Des chartes de Pépin-le-Bref et de Charlemagne l'indiquent comme située dans le pays de Telle. Ce pays tirait son nom de *Fluvium Tellas*, aujourd'hui l'Epte. Il comprenait à peu près notre Vexin normand, pays des Vellocasses, c'est-à-dire, tous les hauts plateaux situés entre l'Epte, la Seine et l'Andelle. L'extrême pointe de ces plateaux aboutit à Pitres par la Côte des Deux-Amants, *élevée presqu'à pic de 350 pieds au-dessus du niveau de la Seine*, disent les vieux documents. Le pays de Telle était très-boisé et formait d'immenses forêts que l'on appelait en général *Silva Tellas*, forêt de Telle, avec des noms de cantons. La partie qui occupait le plateau de *Fagetis podium* (La Hêtraie) Flipou, se nommait : forêt du nid du merle, dont Torquau fut nommé forestier, en novembre 873, par Charles-le-Chauve.

Lorsque, plus tard, les invasions du Nord cessèrent, les Northmans désormais établis dans le pays, sous Charles-le-Simple, avec Rollon [1], le calme enfin se rétablit. Pitres, n'étant plus utile à la défense des fleuves, fut abandonnée et devint peu à peu le modeste village d'aujourd'hui ; ces quelques détails indispensables à la clarté de notre récit, nous allons reprendre l'explication de la légende.

Le Roi possédait une fille fort belle qui avait coûté, en naissant, la vie à sa mère.

D'après l'histoire, Charles-le-Chauve eut, de la reine Ermentrude, six fils : Lothaire-le-boîteux, Pépin, Drogon, Charles d'Aquitaine, Carloman, Louis-le-Bègue et une fille, Judith.

1. Rou, Roll ou Rollon, premier duc de Normandie, le roman de Rou, récit d'aventures merveilleuses sur Rollon. Robert Wace, XIIe siècle.

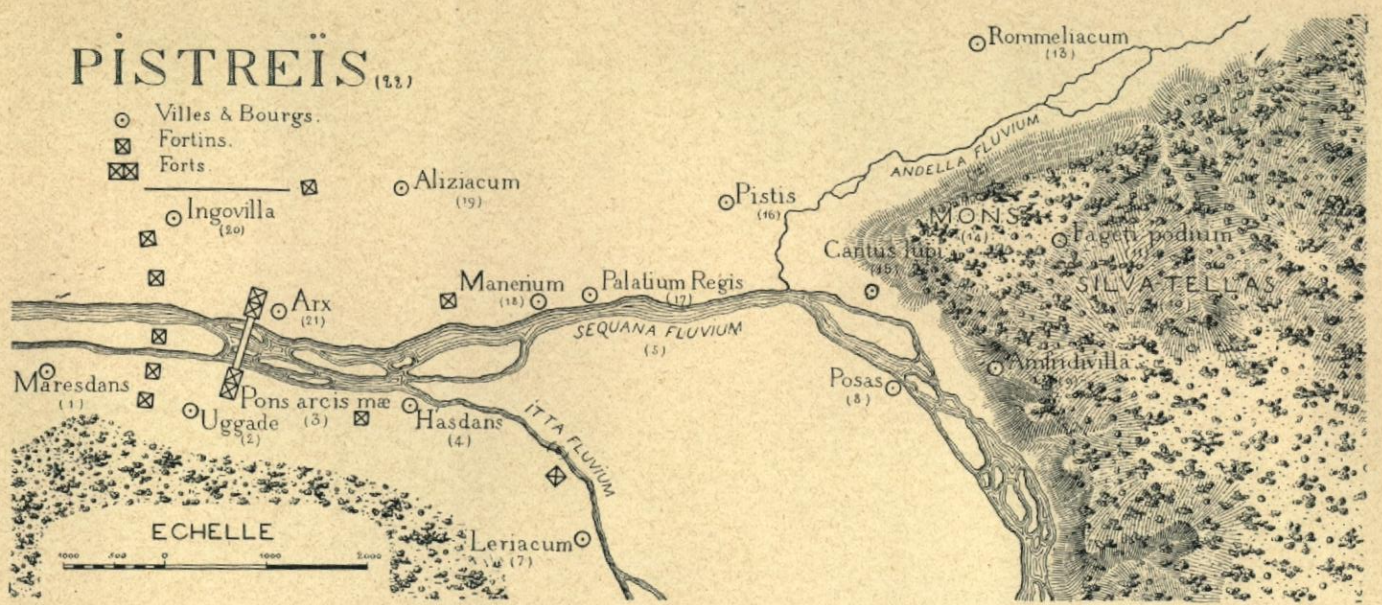

Fig. 2.

Noms actuels et traductions :

1. Bonport.
2. Pont de l'Arche.
3. Pont de ma Forteresse.
4. Les Damps.
5. La Seine.
6. L'Eure.
7. Léry.
8. Poses.
9. Amtreville-sous-les-Monts.
10. Forêt de Telle.
11. Flipou.
12. L'Andelle.
13. Romilly-sur-Andelle.
14. Le Mont des Deux-Amants.
15. Cantelou.
16. Pitres.
17. Palais-Royal.
18. Le Manoir.
19. Alizay.
20. Igoville.
21. Le Fort.
22. Pays ou Contrée de Pitres.

De Richilde, sa seconde épouse, il n'eut que des fils mort-nés ou morts en bas âge. Il n'est fait mention comme fille que de Judith qui épousa le roi des Angles Ethelwulf, puis son fils Ethelbold et plus tard, veuve, devint la maîtresse, puis l'épouse de Baudoin de Flandre.

La fille belle de la légende, dont il n'est pas question dans l'histoire, peut bien être une enfant illégitime. Charles-le-Chauve ne pouvait éprouver des scrupules à prendre une femme de la main gauche, puisqu'avant d'épouser Richilde, il est dit qu'il la tint en concubinage [1].

Le petit-fils de Charlemagne, ne pouvait-il pas suivre l'exemple de son grand-père qui entretenait à sa cour nombre de maîtresses et dont les enfants illégitimes étaient élevés dans son Palais. Sans doute comme chez son ami Haroun-al-Raschid !

Donc, le Roi possédait une fille toute jeune et très-belle.

Plusieurs seigneurs de la contrée recherchèrent sa main. Il nous semble qu'une fille de roi ne pouvait être recherchée que par des princes de rang égal et non par de simples seigneurs. Les règles inexorables de Charlemagne devaient encore subsister. Ce passage paraît donc bien indiquer qu'il s'agit d'une fille illégitime.

Le Roi fut accablé de chagrin à ces demandes, car il ne voulait pas se séparer de sa fille qu'il aimait fort. Encore l'exemple de l'aïeul [2]. Charlemagne avait eu « de la reine « bien-aimée Liutgarde, aussi pieuse que belle, *des filles* « *tellement belles, quoique différentes, qu'il ne voulut* « *jamais s'en séparer* ».

Le Roi, ne voulant pas se séparer de sa fille, cherche le

1. Dom Bouquet, t. VII. Index.

2. Lavisse, *Histoire de France*, L. III, p. 307. Hachette, édit., Paris, 1903.

moyen d'écarter les soupirants, sans les froisser, car il a besoin de tous les concours pour la défense du pays contre les Northmans. Il fallait si peu de chose, alors, pour provoquer des défections !

Pour éloigner les amoureux, il fallait poser une telle condition que personne ne pourrait l'exécuter et n'oserait plus demander sa fille. Père heureux, il pourrait donc encore la garder près de lui.

Il pensa beaucoup à cela, *purpensa*, et pour en finir fit appeler tous les jeunes seigneurs et leur dit *que pour sa fille avoir*, il fallait que celui qui voudrait la mériter puisse la porter entre ses bras, sans se reposer, en haut du Mont, par l'endroit le plus escarpé.

Aussitôt quelques-uns essayèrent, mais renoncèrent avant la moitié du chemin.

Depuis ce moment le Roi fut tranquille, personne ne vint plus demander sa fille, qu'il put chérir à son aise.

Pourquoi le Roi aimait-il tant cette enfant ?

Charles-le-Chauve ne fut pas heureux avec ses enfants légitimes qui se révoltèrent sans cesse contre lui et qu'il dut faire cloîtrer pour la plupart.

La fille, Judith, après avoir été deux fois reine des Angles, devint la maîtresse de Baudoin de Flandre, comme nous l'avons déjà dit, et ne l'épousa que longtemps après.

Charles était très pieux, puisque le surnom de Chauve lui vient de ce qu'il se faisait raser le dessus de la tête par dévotion.

Les rois carolingiens portaient les cheveux demi-longs signe de leur rang. Le chef couvert par sa coiffure, Charles conservait sa distinction, les cheveux du tour de la tête étant épargnés. La tête découverte et prosterné, il présentait ainsi la partie rasée en signe de soumission à Dieu.

Au moment où il habitait Pitres, de 861 à 869, mais sur-

tout de 866 à 869, les peines de famille l'accablaient : la reine Ermentrude, on ne sait pourquoi, s'était retirée à l'abbaye de Saint-Denis, où elle mourut en 869. Une assemblée d'évêques, tenue à Pitres, lança l'anathème contre sa fille Judith à cause de son scandale. Son oncle Nithard, *fils naturel* de Charlemagne, et son fidèle historien avait été tué en combattant les Northmans. Robert-le-Fort, cette souche des Capétiens, le vaillant champion vainqueur des envahisseurs, tué à Brissarthe 25 juillet 866. Son fils Charles d'Aquitaine en révolte armée, ses autres fils conspirant sans cesse du fond de leurs cloîtres. Sa sœur Irmengarde, qu'il affectionnait beaucoup, morte aussi. Enfin les Northmans le tourmentaient sérieusement, surtout après la mort de Nithard et celle de Robert-le-Fort.

Tous ces chagrins intimes l'avaient mis dans un état de dépression compréhensible, malgré les saintes exhortations de l'archevêque de Reims Hincmar.

On conçoit aisément qu'il ait, dans un tel moment, concentré toute son affection sur cette fille, belle, aimable et charmante.

Un des fidèles du Roi, vaillant seigneur du voisinage, le Comte de Hasdans, avait un fils qui fréquentait assidûment le Palais, où il était fort bien accueilli, à cause de sa noblesse et de sa distinction. Ce jeune homme conversait souvent avec le Roi qui le prisait fort. Il vit la jeune fille, ils se rencontrèrent à la Cour, s'entretinrent souvent ensemble et finirent par s'avouer leur mutuel amour. Leur crainte était si grande de contrarier le Roi, qu'ils convinrent de cacher soigneusement leur sentiment.

Ils s'aimèrent loyalement, dit la légende.

Mais ils souffraient, tant leur amour était grand !

Un jour, il vint vers elle et lui dit qu'il ne pouvait plus souffrir davantage, qu'il lui était impossible de la demander

à son père, en raison de la terrible condition, si impraticable.

Il était prêt à lui consacrer toute sa vie, si elle voulait s'enfuir avec lui.

Elle lui répondit que ce serait agir de folie de fuir ensemble, elle ne pouvait s'y résoudre, car cela causerait grosse peine à son père bien-aimé, qui pouvait en mourir de douleur. Elle ne pouvait donc pas entendre son conseil, mais elle allait lui en donner un, qui pourrait les sauver.

En Salerne, elle a une tante très-riche, qui habite ce pays depuis plus de trente ans. Elle sait les choses de physique et de médecine; s'il veut aller la trouver de sa part, elle lui remettra un message qu'il portera. Sa parente le recevra bien et composera pour lui un breuvage, fait de jus d'herbes et de racines, qui lui donnera grande vertu pour résister à la fatigue.

Ici, nous devons encore signaler une grosse erreur commise par beaucoup d'auteurs.

Tous ont cru qu'il s'agissait de la fameuse Salerne en Italie, célèbre par son école et dont les remèdes faisaient autorité. Rien n'est plus erroné [1].

S'il se fût agi de la ville de Salerne, on aurait écrit : à *Salerne* et non *en Salerne*, qui sous-entend : pays de Salerne. Or, si nous consultons Charpillon, Caresme, Gatebled et Le Prévost, qui ont étudié l'histoire et les noms de lieux de l'Eure, nous constatons que Salerne près Brionne, diocèse de Lisieux, était divisée en deux parties : Salerne la grande et Salerne la petite, ce qui indique une grosse importance. Au XIVe siècle, les deux paroisses, Saint-Cyr et

1. On a prétexté le savoir de la tante, en médecine, pour appuyer cette thèse. Nous savons qu'à toute époque, les paysans de nos contrées ont toujours composé des remèdes tirés des plantes et dont ils ont reçu les secrets de leurs ascendants. Les rebouteux et les sorciers en faisaient et en font encore. Aucun n'a connu ni ne connaît Salerne (Italie).

Saint-Pierre, donnèrent leurs noms, la première à Salerne la grande et l'autre à Salerne la petite, noms qu'elles portent encore actuellement.

Il est donc plus vraisemblable que la jeune fille, par sa mère, issue d'une famille du pays, était apparentée dans la contrée et non en Italie. D'autant que le pays de Salerne (Eure) avait son importance, puisqu'en 861 un Ademaire, *prince* de Salerne, convaincu de trahison, lors de l'invasion des Northmans, eut les yeux crevés. On ne voit pas Charles-le-Chauve faisant crever les yeux à un prince d'Italie à propos des Northmans. Ademaire est, de plus, un nom français, commun à cette époque. Il s'agit, à n'en pas douter, du pays de Salerne en Neustrie.

Reprenons la suite de la légende.

Le jeune homme, heureux du conseil de la *Pucelle*, convoque ses amis *les plus privés*, prépare de riche cadeaux, une imposante cavalerie et part.

La tante, à la lecture de la lettre, s'enquiert de la santé des siens, le reçoit avec affection et lui fait prendre un breuvage réparateur qui doit le fortifier et lui donner *grande vertu*. Puis, elle compose un philtre qu'elle met dans *un vessel* (petit vase) et renvoie le jouvencel en son pays.

On ne conçoit pas, à cette époque troublée, un voyage en Italie pour rapporter un philtre dans un vase.

Il revint, chevauchant plein d'ardeur, mais il ne séjourna pas en sa terre et ayant remis un message de la tante à sa mie, il vint trouver le Roi sans retard.

Il est évident que cette hâte indique un voyage de peu de durée.

Le Roi, qui le tenait en estime, le reçut bien.

Lorsqu'il eut entendu sa demande, il lui renouvela la condition. Il chercha à le dissuader, lui faisant comprendre que c'était folie de vouloir tenter une chose où de plus solides que lui, vu son jeune âge, avaient échoué.

Cependant, il consentit à l'épreuve, pensant bien que le damoiseau renoncerait comme les autres, avant la moitié du Mont, et qu'il pourrait encore garder sa chère fille.

Rendez-vous fut pris dans la prairie, qu'arrose la Seine au pied du Mont, à quelques jours de là.

La fillette, rassurée par la lettre de sa tante, se prépara à l'épreuve. Elle pria jour et nuit et jeûna pour *se plus possible alléger* et, le jour venu, ne se vêtit que d'une longue chemise de lin pour être encore plus légère.

Le jeune homme, muni de son philtre, fut le premier arrivé.

Puis, vinrent la Cour, les seigneurs et tous ceux de la contrée ; enfin le Roi avec sa fille.

Dès qu'elle apparut, liliale, dans sa chemise de lin blanc, avec ses longues nattes blondes sur les épaules, ce fut parmi les assistants une longue rumeur d'admiration, tant elle était belle ! Le jeune homme, fou d'amour à cette apparition adorable, se promit de la mériter coûte que coûte et ne crut pas avoir besoin du breuvage, tant son ardeur était grande.

Il s'avança et la prit dans ses bras, prêt à s'élancer. Mais elle, d'une très-douce voix, lui rappela le philtre et le pria de le lui remettre.

Il obéit et partit à grande allure, gravissant, sans faiblir, le Mont plus d'à moitié.

Il était si heureux de porter le précieux fardeau qu'il redoubla d'ardeur.

Mais, *elle sentit qu'il pliait.*
Ami, fait-elle, ami, buvez,
Je sens bien que vous vous lassez.

Il lui répondit qu'il sentait battre son cœur très fort, mais qu'il ne voulait pas interrompre sa course pour boire,

parce que, *si peu longuement* qu'il ralentisse, les gens du peuple qui les suivaient, l'étourdiraient de leurs cris et l'irriteraient, ce qui lui ôterait des forces ; que, de plus, il voulait la mériter par lui-même.

Arrivé aux deux tiers du chemin, il faiblit tant qu'il faillit tomber. Elle le supplie encore de boire.

Mais il s'obstine à ne vouloir la mériter que par son courage, tant il l'aime. Il s'épuisait de plus en plus !

Elle était convulsée d'angoisse !

Enfin, il arrive en haut du Mont et tombe pour ne plus se relever, son cœur s'étant arrêté de battre !

La jeune fille croit qu'il est évanoui, elle s'agenouille près de lui et veut lui donner la liqueur du vase.

Mais, hélas ! il ne pouvait plus parler et mourut, lui donnant, comme dernier adieu, un long regard chargé de tendresse indéfinissable.

Elle pousse alors des cris douloureux et folle, jette au loin le vase qui se brise. Le liquide se répand sur le Mont et, depuis ce temps, croissent à cet endroit des herbes merveilleuses qui guérissent bien des maux [1].

Puis, elle prend entre ses bras le corps du bien-aimé, le baise éperdument ! Son cœur se rompt dans une crise d'atroce douleur et elle meurt près de lui en l'appelant doucement, bien doucement, comme au temps où ils conversaient d'amour !

Ainsi moururent ces deux enfants qui eurent le nom des Deux-Amants.

Le Roi et les seigneurs qui étaient restés en bas avec la Cour, voyant qu'ils ne revenaient point, montèrent sur le Mont et trouvèrent morts les deux amants enlacés. Aussitôt le peuple se lamente et le Roi s'évanouit de chagrin. Au

1. Les botanistes recherchent sur le Mont : la *viola Rotomagensis* et la *phytemna orbicularis* ou herbe d'amour, qui y poussent en abondance.

bout d'un long temps, lorsqu'il reprit ses sens, il sanglota, inconsolable et le cœur plein de deuil, il pria avec toute l'assemblée pendant trois jours auprès des corps.

Il fit construire un magnifique sarcophage en marbre, enrichi d'or, dans lequel furent ensevelis les deux enfants.

Un monastère de nonnes et de moines fut fondé sur le lieu même, sous le vocable de Sainte-Marie-Magdeleine.

Des prières devaient être dites jour et nuit pour le repos de leurs âmes: les nonnes pour la jeune fille, les moines pour le jeune homme.

Le sceau du monastère représentait une tête de jeune fille et celle d'un jeune homme.

Vers la moitié du XIIe siècle, le monastère était devenu trop petit pour le nombre toujours croissant des nonnes et moines [1]. L'archevêque de Rouen, Gaultier, grâce à la générosité de Robert, comte de Leicester, fonda l'Abbaye de Fontaine-Guérard, dans la vallée d'Andelle, non loin de là. Il y fit transférer l'élément féminin du monastère du Mont. On continua à prier, dans la nouvelle abbaye, pour le repos des âmes des Deux-Amants.

C'est ce qui a établi tant de confusion dans les divers récits qui furent faits de la légende.

Un peu plus d'attention et moins de négligence à consulter les textes anciens eussent épargné à certains auteurs les erreurs regrettables qui se sont produites.

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner ces longues explications, mais ils reconnaîtront que, pour corriger les fautes d'interprétation, il faut s'appuyer sur de nombreux documents et les commenter d'abondance.

Pour rendre plus facile la lecture du lai original de

1. Charpillon, *Dictionnaire de l'Eure*. Les Andelys, Delcroix, édit., 1873.

Marie de France, nous avons essayé d'en traduire les vers en langage accessible. Nous avons moins voulu faire une traduction qu'une adaptation en respectant le plus possible le sens, la naïveté et les termes du lai des Deux-Amants.

Nous nous sommes efforcé de conserver le plus grand nombre de rimes, ne remplaçant que celles qui étaient incompréhensibles ou impossibles [1]. Les règles de versification du XIIe siècle, n'étant pas aussi sévères que celles d'aujourd'hui, les hiatus existent nombreux dans les vers de l'époque ; il nous a fallu les expurger.

Le lecteur nous accordera son indulgence, lorsqu'il constatera, en comparant les deux textes, les efforts qu'il nous a fallu faire pour conserver au style l'idée initiale et le charme qui règnent sans conteste dans les vers originaux.

Notre adaptation ne saurait être parfaite, mais elle a le mérite d'avoir été établie consciencieusement.

Nous croyons avoir réussi à assigner à la légende sa véritable époque.

La haute Normandie, l'ancienne Neustrie, fut toujours un pays merveilleusement beau.

De si grands événements s'y déroulèrent, que le poète et l'historien s'y rencontrèrent souvent à la recherche des souvenirs, et apprirent à l'aimer.

Nul, plus que nous, ne fut enthousiaste de ce pays superbe. Notre enfance s'y écoula dans les vallées de l'Epte, de l'Iton, de l'Andelle, de l'Eure et de la Seine. Inutile de dire pourquoi se développa chez nous le sentiment d'admiration sans bornes que nous portons à la belle Normandie.

Notre cœur connut les premières émotions du jeune âge en entendant de la bouche d'un pâtre, sur le Mont même, le récit des malheurs des infortunés Deux-Amants.

1. Pour serrer de plus près le texte, la règle de l'entrelacement des rimes n'a pas été suivie.

Nos rêveries nous surprirent parfois sur les ruines contemporaines de ces faits. Hélas ! il faut nous écrier avec l'auteur : les ruines mêmes ont péri [1] !

Nous nous promîmes, dès cette époque, de rechercher un jour, aux sources mêmes, la légende complète et originale.

Nous croyons avoir réussi et nous en sommes fier, parce que nous avons apporté notre modeste pierre au monument des souvenirs de notre cher et immortel pays.

A.-L. DURDAN

1. « Etiam periere ruinæ ». (Lucain, *Pharsale*, IX).

Paris, juillet 1907.

LAI DES DEUX-AMANTS

Légende Neustrienne de Marie de France

ORIGINAL

Jadis avint en Normendie
Une aventure mute oïe
De Deux-Amans qui s'entr'amèrent
Par Amur ambedeus finèrent.
Un Lai en firent les Bretun
Des deux amants reçut le num.
Vérités est ke en Neustrie
Que nus apeluns Normendie
Ad un haut Munt merveilles grant,
Là-sus gisent li Dui Enfant.
Près de cel Munt à une part
Par grant cunseil é par esgart,
Une cité fiot faire un Reis
Qui estait sire de Pistreïs ;
Des Pistréïns la fist numer
E Pistre la fiot apeler
Tuz-jurs ad puis duré li nums
Un core i ad vile è meisuns :
Nus savuns bien de la Cuntrée
Li vals de Pistres est numée
Li Reis ot une fille béle
Mut curteïse dameïsèle ;
Cunfortez fut par la meschine
Puisque perdue ot la Reïne :
Plusurs à mal li aturnèrent
Li suen mesme li blàsmèrent
Quant il oï qu'hum en parla
Mut fut dolent, mut li pesa ;

Cumença sei à purpenser
Cument s'en pourra délivrer,
Que nul sa fille ne querist
E luinz, è prèz, manda et dist :
Ki sa fille vodreit aveir,
Une chose seust de veir,
Sortiz estait è destiné
De sur le Munz fors la cité
Entre ses bras la portereit
Si que ne se reposereit.
Quant la nouvele fut conneue
E par tute la cuntrée seue
Assez plusors si i alèrent
Qui nule rien n'i espleitèrent,
E tuz ceus qui tant s'esforçoent
Qui emmi le Munt la portoent,
Ne poient plus avant aler,
Il lur estent laissier ester.
Longtens remist cele à doner
Que nul ne la volt demander.
Al païs ot un Damisel
Fiz à un Cunte, gent è bel ;
De ben faire, pur aveir pris.
Sur tus autres s'est entrevuis
En la cour le Roi conversot
Assez souvent i sejurnot ;
La fille al Rei ama
E maintefeiz l'areisuma
Qu'ele s'amur li ostreiast
E par france druerie l'amast
Pur ceo k'il est pruz è curteis
E pur ceo le prisot li Reis ;
Ensemble parlèrent sovent
Et s'entramèrent léaument,
Et celeraient à lur paeïr
Que hum nes' puist aperceveir.
La suffrance mut leur greva
Mei *li vallez* se purpensa

Que meuz en volt les maus suffrir
Que trop haster è dunc faillir ;
Mut fu par li amur destreiz
Puis avaient si qu'à une feiz
Qu'à s'amie vint li Damiséas
Qui tant es sages, puis ès beas :
Sa plainte li mustra è dist :
Anguissusement li requist
Que s'en alast ensemble od lui,
Ne poeït mès suffrir l'ennui :
Si à sun père la demandot
Il saveit bien que tant l'amot
Que pas ne li vodreit duner
Si il ne la puist aporter
Entre ses bras ensum li Munt.
La Damisèle li respunt :
Ami, fait ele, jeo sai bien
Si ne me porteriez pur rien ;
N'estes mie si vertuus
Si je m'en vois ensemble ad vus,
Mi Père auerait è doel è ire
Ne vivereit mie sanz martire
Certes tant l'aim è si fait chier
Jeo nel' vodreit curucier ;
Autre cunseil vus estueit prendre,
Kar cest ne voil-jeo pas entendre,
En Salerne ai une Parente
Riche femme, mut a grant rente ;
Plus de trente ans i ad esté
L'art de phisike ad tant usé
Que mut est saines de mescines
Tant cunust herbes à racines
Si vus à li volez aler
E mes lettres ad vus porter,
E mustrer li vostre aventure
Ele en prendra cunseil è cure
Uns lettuaires vons dunrat
E teus beivres vus taillerat

Que tut vus recunforterunt
E bone vertu vus dunrunt.
Quant en ceste païs reviendrez
A mun Père me requèrez :
Il vus en tendrat pur enfant,
Si vus dirat le cunvenant,
Que a nul hum ne me dunrat
Jà cele peine ni mettrat
Si al munt ne me peust porter
Entre ses bras sans reposer.
Li vallez oï la novèle,
E le cunseil à la Pucele
Mut en fut lié, si la mercie,
Cungé demande à s'amie.
En *sa cuntrez* en est alez
Hastivement s'est atornez
De riches dras è de divers
De palefrois è de sumers,
De ses humes les plus privez
A la Danzeas od sei menez
En Salerne vait séjurner
A l'atente s'amie vet parler
De sa part li dunrat un brief
Quant el l'ot lu de chief en chief
Ensemble od li l'a retenu
Tant que sun estre ad tant seu
Par mescine l'ad esforcié,
Un tel beivre li ad chargié,
Jà ne sera tant travailliez
Ne si ateint, ne si chargiez,
Ne li resfrechir tut le cors
Neis les veines, ne les os,
E qu'il en eit tele vertu
Si tost cum il en aura bu,
Puis le remeine en sun païs ;
Le beivre ad en un vessel mis
Li Damiseas joios è liez,
Quant arière fu repeiriez

Ne séjurnat pas en sa terre.
Al Rei ala sa fille quère,
Qu'il li dunast il la prendreit
En sum le Munt la portereit
Li Reis nel' escunduit mie
Mès mut le tint à grant folie,
Pur ceo qu'il iert de jéone âge ;
Tant produm, è vaillant è sage
Unt asaié icele afaire
Ki n'en purent à nul chief traire.
Terme li a numé et pris,
Ses hume mande è ses amis
E tus ceux k'il poeit aveir
Ne li laissa nul remaneir
Pur sa Fille, pur le Vallez
Ki en aventure se met,
De li porter en sum le Munt.
De tutes parz venus i sunt.
La Damisèle s'aturna
Mut se destreint, è mut juna,
E à manger pur aléger
Qu'od sun ami voleit aler.
Al jur quant tuz furent venu
Le Dameisel premier i fu,
Sun beivre ni ublia mie
Devers seigne en la praérie
Fu la grand gent tut assemblée
Li Reis ad sa Fille menée,
N'ot drap vestu fors la chemise ;
Entre ses bras, l'avait cil prise,
La fiolette od tut sun beivre,
Bien seit qu'ele nel' vaut deceivre ;
En sa main porter li baille,
Mès jeo creins que poi li vaille
Kar n'ot en li point de mesure
Od lui s'en veit grant aléure
Le Munt munta desi qu'en mi ;
Pur la joie qu'il od de li

De sun beivre ne li membra :
Ele senti qu'il abaissa
Amis, fet-ele, kar bevez
Jeo sai bien que vus vus lassez
Si recuvrez vostre vertu
Le Damisel a respondu :
Bele, jeo sens tut fort mun quer
Ne m'arestereie à nul fuer
Si lungement que jeo beusse
Pur que très pas, aler peusse
Ceste gent mes escriereient
De lur noise m'esturdireient
Tost ne porreïent desturber
Jo nel' voil pas ci arester.
Quant les deuz parz fu munté suz
Pur un petit qu'il ne chiet jus ;
Sovent li prie la Meschine,
Ami, bevez vostre mescine.
Jà ne la volt oïr ne creire,
A grant anguisse od tut l'eire,
Sur le Munt vint, tant se greva,
Ileoc chaï, puis ne leva ;
Li quors del' ventre s'en parti.
La Pucelle vit sun ami,
Quida qu'il fust en pameisuns
Lez lui se met en genuilluns ;
Sun beivre li voleit duner
Mès il ne put od lui parler,
Issi murut cum jeo vu di,
Ele le pleint à must haut cri ;
Puis a jeté è espendu
Le veissel u le beivre fu ;
Li Muns en fu bien avusez,
Mut en a esté amendez,
Tut le païs è la cuntrée,
Meinte bone herbe ; unt trovée,
Ki del' beivre orent racine.
Or vus dirai de la Meschine,

ECOLE DES CHARTES BIBLIOTHÈQUE

Puisque sun ami ot perdu,
Unkes si dolente ne fu
Les lui se cuche è estent
Entre ses bras l'estreint è prent,
Sovent li baise oil è buche
Li dols de li al' quor la tuche ;
Ilet murut la Dameisèle
Qui tant es pruz, è sage, è bele.
Li Reis è cil lur atendeient
Quant unt vu que il ne veneient
Vunt après eus sis unt trovez,
Li Reis chiet à terre paumez,
Quant pot parler, grand dol démeine
Ki si firent la gent foreine
Treis jurs les unt tenu sur terre
Sarcu de marbre firent quere
Les deux Enfans unt mis dedanz
Ad mus li Munz des Deux-Amanz
Issi avint cum dit vus ai
Li Bretun en firent un Lai.

Fin des vers de Marie de France.

LAI DES DEUX-AMANTS

ADAPTATION

Jadis advint en Normandie
L'aventure souvent ouïe,
De deux amants qui s'entr'aimèrent
Ensemble d'amour expirèrent ;
Et le lai qu'en fit un Breton
Des Deux-Amants, reçut le nom.
Fait véritable est qu'en Neustrie,
Que nous appelons Normandie,
S'élève un grand Mont merveilleux
Où gisent les deux malheureux.
Près du Mont, à certaine part [1],
Par grand conseil et par égard,
Cité, fit y faire un Reis [2]
Qu'était Sire de Pistreïs [3]
Des Pistreïns les fit nommer
Et Pistres la fit appeler ;
Toujours depuis restent les noms,
Voyez encor ville et maisons.
Et tout près de là, la vallée
De Pitre est encore appelée.
Le Roi possédait fille belle,
Gente et courtoise damoiselle
Dont naissance coûta la vie
A la Reine, femme chérie ;
Plusieurs seigneurs la recherchèrent
Pour femme, et sa main demandèrent.

1. Certaine distance.
2. Roi.
3. Pays de Pistres.

Mais quand au Roi l'on en parla
Un très gros chagrin l'accabla ;
Rêveur, il se mit à penser
Aux sûrs moyens de repousser
Ceux qui voulaient la lui ravir.
Les convoquant pour en finir
Il dit que, pour sa fille avoir,
Une chose serait de voir
Si sur le Mont, hors la cité,
A l'endroit le plus escarpé
Le prétendant pourrait porter
Dans ses bras, sans se reposer
L'enfant. La chose fut connue
Vite, et, par tous le pays, sue.
Tout aussitôt, plusieurs allèrent,
Les obstacles pas n'arrêtèrent :
Et tous ceux qui tant s'efforçaient
De gravir le Mont, la portaient,
A mi-côte durent rester
Et ne purent plus avancer.
Ils finirent par renoncer,
Nul ne vint pour la demander.
Or, du pays, un damoiseau
Fils d'un comte, gentil et beau,
Bien fait et de noble tournure,
Bon cavalier, belle figure ;
En la Cour du Roi conversait,
Assez souvent y séjournait ;
La fillette il y rencontra
Et maintes fois lui déclara
Que son cœur palpitait pour elle !
En fut émue alors la belle !
Son langage était très courtois,
Qualité que prisent les rois.
Ensemble ils parlèrent souvent
Et s'aimèrent loyalement.
Ils employèrent leur pouvoir
A ne pas laisser entrevoir

La souffrance qui les grevait
Et le mal qui les accablait,
Préférant tous les maux souffrir
Plutôt que risquer de faillir.
Beaucoup grandissait leur amour
Et les tourmentait nuit et jour.
Vers elle, vint le Damoiseau
Qui tant était sage et si beau,
Sa peine démontra, lui dit ;
Avec angoisse il la requit
De s'enfuir au loin avec lui
Que faisait trop souffrir l'ennui ;
Sachant que, s'il la demandait,
Le Roi, père qui tant l'aimait,
Ne voudrait pas la lui donner
S'il n'arrivait à la porter,
Entre ses bras en haut du Mont !
La Demoiselle lui répond :
Ami, tendre ami, je sais bien
Que me porteriez pour tout bien,
Mais nous serions de vrais fous
Si je m'en allais avec vous ;
Mon père aurait deuil et colère,
Martyr, mourrait sans fille chère ;
Tant l'aime que je ne puis tomber
Et ne voudrais le courroucer.
Un autre conseil se doit prendre
Car le vôtre ne peut s'entendre :
En Salerne, j'ai ma parente,
Riche femme, possédant rente,
Qui reste là depuis trente ans,
Et l'art de physique use tant
Qu'elle sait toutes médecines,
Composés, jus d'herbes, racines.
Si la voir, vous vouler aller,
Aussi mes lettres lui porter,
Lui conterez notre aventure,
Vous conseillera femme sûre !

Instructions vous donnera
Et des philtres préparera
Qui tant vous réconforteront,
Et bonne vertu donneront.
Quand dans ce pays reviendrez,
Au Roi, vous me demanderez,
Il vous entendra, pauvre enfant,
Et vous dira le convenant [1] :
Qu'à nul homme me donnera
Si, cette peine n'omettra,
Sur le Mont ne peut me porter
Dans ses bras sans se reposer.
L'Amant entendit la nouvelle
Et le conseil de la Pucelle,
En fut heureux, la remercie,
Son congé demande à sa mie.
En Salerne, s'en est allé,
Son bagage il a composé
De riches draps, cadeaux divers,
Palefrois de harnais couverts ;
De ses amis les plus privés
A fait choix. Ils sont arrivés
Dans le pays pour séjourner.
A la tante il va présenter
De la part de sa mie un bref ;
Lorsqu'elle eût lu de chef en chef,
Nouvelles des siens demanda,
Apprit la chose ; le garda,
De suite l'a réconforté
Avec un breuvage enchanté.
Puis composa philtre fameux
Dont l'effet vraiment merveilleux
Devait transformer rendre forts
Le sang, les veines, tout le corps ;
Lui conférer grande vertu
Aussitôt qu'il en aurait bu,

1. Mot original mis là pour : conventions.

Et le renvoie en son pays
Le philtre dans un vase mis.
Le Jouvenceau fol de bonheur
Revint, chevauchant plein d'ardeur
Chez lui, mais ne séjourna guère,
Fut au Roi, lui fit la prière
D'avoir sa fille, il la prendrait,
En haut du Mont la porterait !
On l'écouta sans raillerie,
Mais le Roi le tint en folie
Parce qu'il était de jeune âge ;
Quoique prudent, vaillant et sage ;
Où d'autres, forts, en cette affaire
Renonçaient, que pouvait-il faire ?
Rendez-vous, par les deux, fut pris ;
Ils convoquèrent leurs amis
Et tous ceux qu'ils purent avoir.
Le Roi, peu, ne laissa surséoir
A l'épreuve du jouvencel
Qui ne craint pas, fol damoisel,
Porter sa fille sur le Mont.
Mais il n'atteindra pas l'amont.
La Demoiselle s'apprêta,
Prières fit, beaucoup jeûna,
Pour le plus possible alléger
Le fardeau qu'il devait porter.
Au jour dit, lorsqu'ils apparurent,
Lui le premier, en bas ils furent
Au pied du Mont dans la prairie,
Le philtre dans sa poterie.
Quand fut complète l'Assemblée,
Le Roi venu, fille amenée,
Avec, pour habits, sa chemise,
Entre ses bras il l'avait prise,
Mis le breuvage dans sa main,
Pensant n'en avoir pas besoin
Ne niant pas pourtant que vaille
Jus précieux qui ravitaille.

Il partit donc à grande allure,
Courut vaillamment, sans mesure !
Le Mont gravit plus d'à moitié,
Joyeux, porter sa mie à pied,
Tant que son breuvage oubliait.
Elle sentit bien qu'il pliait :
Ami, fait-elle, ami, buvez,
Je sens bien que vous vous lassez,
Ah ! recouvrez votre vertu !
Le Damoisel a répondu :
Belle, je sens très fort mon cœur,
Point n'arrêterai mon labeur ;
Si peu longuement que je busse
Ralentirait mes pas ; l'astuce
De tous ces gens qui s'écrieraient,
Et sans cesser m'étourdiraient,
M'empêchant de continuer,
Non ! je ne peux pas m'arrêter !
Lorsqu'aux deux tiers il atteignit
Faiblit tant, que tomber faillit !
Souvent pria la bachelette :
Amis, buvez le jus d'herbette !
Il ne veut l'entendre ni croire
Mais eût grande angoisse et déboire ;
Arrivé sur le Mont tomba
Épuisé, point ne releva !
Son cœur s'arrêta tout meurtri.
La Pucelle voit son ami
Tombé, le croit en pâmoison,
S'agenouille et pour guérison
Le breuvage veut lui donner :
Hélas ! il ne peut plus parler.
Il mourut comme je vous dis,
Elle pleure et pousse des cris,
Jette à ses pieds, liqueur et vase,
Et folle de douleur l'écrase.
Le Mont en fut tout arrosé,
Depuis plus d'un fut avisé

Dans le pays et la contrée
Que là, bonne herbe s'est trouvée,
Qui guérit, par vertu nouvelle.
Or ça, voyant la Damoiselle,
Que son cher amant est perdu,
Son cœur de douleur éperdu
Près de lui, se couche et le prend
Entre ses bras, puis, doucement
L'appelle et baise sur la bouche !
Son cœur se rompt ! douleur farouche !
Ainsi mourut la gente, belle,
Aimante et sage jouvencelle !
Le Roi, la Cour, en bas étaient,
Quand virent que point ne venaient,
Montèrent. Morts les ont trouvés !
Le Roi s'évanouit auprès.
Quand se remit, eut peine ardente ;
Le peuple avec lui se lamente :
Trois jours prièrent près des corps,
Quérirent marbre enrichi d'ors,
Les deux Enfants mirent dedans
Par le conseil de tous les gens.
Puis sur le Mont les inhumèrent.
Après chez eux s'en retournèrent.
Par l'aventure des Enfants
Nommons ce Mont des Deux-Amants :
Advint ainsi que je vous l'ai
Dit, les Bretons firent ce Lai.

Fin de l'adaptation.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.